



---

## COMMUNE DE SAVIESE

### Conseil communal

---

## NOUVELLES COMMUNALES

Aperçu des décisions du Conseil communal du 3 février 2016

---

Le Conseil communal a attribué à la société Sionic SA la pose et la mise en service de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment principal de la zone de détente et de sports de Oure.

Le Conseil communal a adjugé l'étude d'avant-projet de la réhabilitation du turbinage de la Zour au bureau d'ingénieurs RIBI.

Le Conseil communal a validé l'offre de la société Membratec, pour le remplacement de deux lignes de filtration de la station d'ultrafiltration aux Mayens de la Zour.

Le Conseil communal a donné son accord pour soutenir l'étape valaisanne, un contre-la-montre individuel Sion-Sion, le 29 avril prochain, de la 70<sup>ème</sup> édition du Tour de Romandie. Cette étape empruntera les routes saviésannes, de Vuisse à la route des Ballettes, en passant par la guérite à l'Evêque et retour sur Sion par la route principale.

Le jeune Julien Varone, domicilié à Prinzières est engagé, dès l'été prochain, comme apprenti assistant socio-éducatif (ASE) auprès de la crèche-nursery Snoopy.

Diverses signalisations seront mises à l'enquête publique aux lieux suivants :

- **Rue du Stade**

la pose du panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » sur la parcelle bourgeoisiale no 4893 avec la plaque complémentaire « max. 12h » – coordonnées 593'258/122'022  
la pose du panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » sur la parcelle de la Paroisse no 3749 avec la plaque complémentaire « max. 12h » – coordonnées 593'158/122'077

- **Rue de la Chapelle**

la pose du signal 5.14 « handicapés » sur la parcelle communale no 4951 – coordonnées 592'050/122'090

- **Route du Sanetsch**

la pose du panneau 4.18 « parcage avec disque de stationnement » sur la parcelle communale no 1861 – coordonnées 590'573/121'956

- **Rue de Plandodin**

la pose du panneau 4.88 « poste d'information » sur la parcelle communale no 4890 – coordonnées 593'135/122'210 et au giratoire du Trontzé à St-Germain la pose du panneau 4.88 « poste d'information » avec la plaque de direction 5.07 : « 70m »

- **Routes de la Forêt Plane et de Tramillau**

la pose de deux panneaux 2.01 « interdiction générale de circuler dans les deux sens » avec la plaque complémentaire « sauf autorisation communale » - coordonnées 594'100/124'263 et 594'087/124'186

Un pick-up d'occasion, Mitsubishi L200 2.5DID Intense DCab, est acheté pour le service de l'entretien.

Dans le cadre des mesures de protection des sources à réaliser sur l'alpage de Tsanfleuron, le Conseil bourgeoisial retient la variante « fosses et épandage », à laquelle s'ajoutent les mesures 1 et 2, à savoir :

- mise en place d'une clôture de protection fixe
- bassins d'abreuvement et conduite d'aménée

- place de traite de Plan de la Fontaine
- évacuation des eaux de pluie de la place de traite et de l'aire d'attente de Plan de la Fontaine
- place de traite du col du Sanetsch